4.2.2

COMMUNE DE QUINSON

DEPARTEMENT DES
ALPES DE HAUTE PROVENCE

PLAN LOCAL D'URBANISME
Nord

PLU approuvé par DCM du 4/06/2019
Modification simplifiée n°2 approuvée par DCM du 13/05/2025
Déclaration de projet approuvée par DCM du 25/09/2025

begeat
les solutions d'aménagement...
AMENAGEMENT URBANISME ENVIRONNEMENT PAYSAGE DEVELOPPEMENT
www.begeat.fr
131 Place de la Liberté
83000 Toulon
Tel: 04 94 93 58 17
Fax: 04 94 09 20 34
Mail: contact@begeat.fr

Echelle : 1/5000
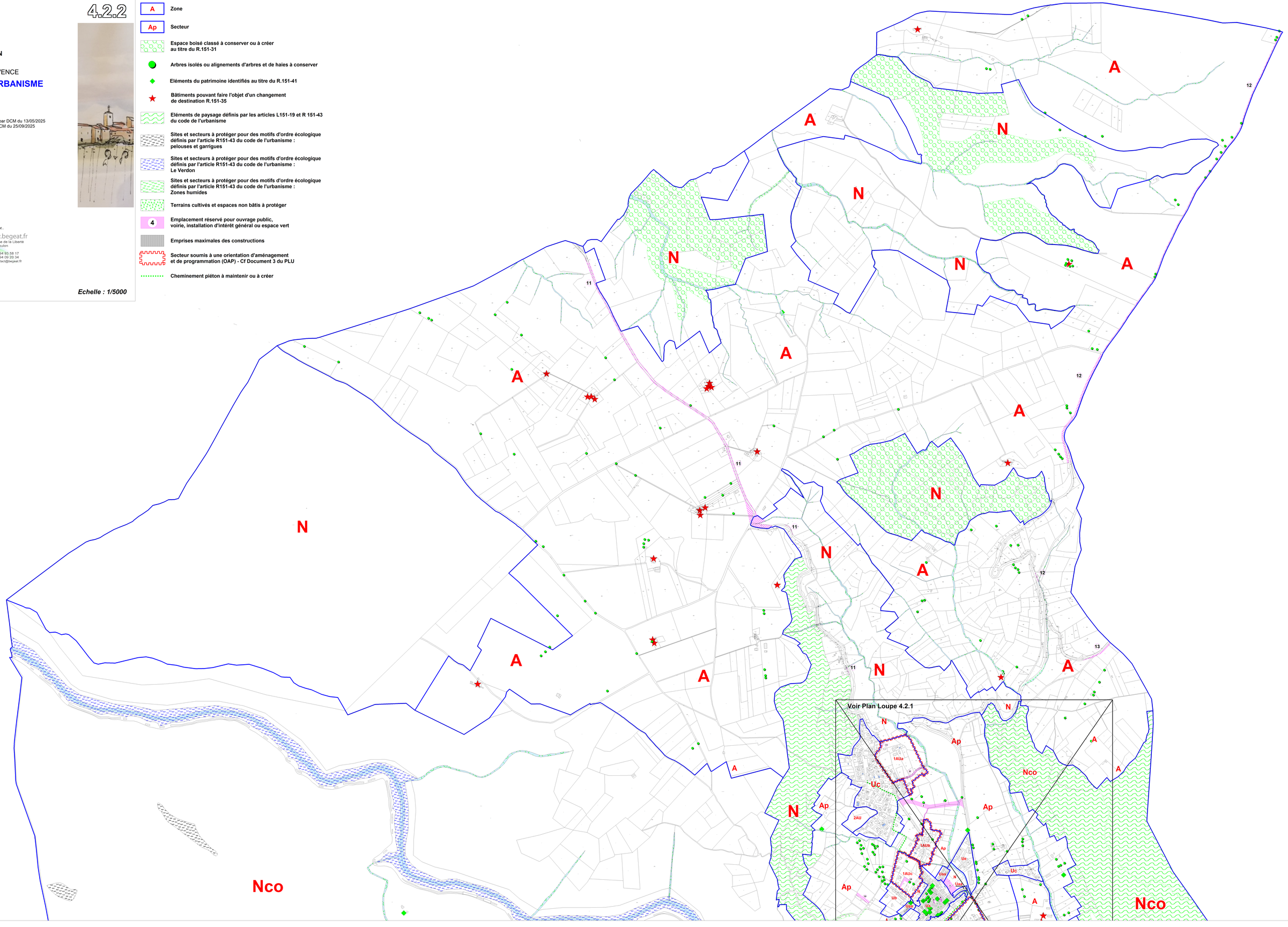
- **A** — Zone
- **Ap** — Secteur
- Espace boisé classé à conserver ou à créer au titre du R.151-31
- Arbres isolés ou alignements d'arbres et de haies à conserver
- Eléments du patrimoine identifiés au titre du R.151-41
- Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination R.151-35
- Eléments de paysage définis par les articles L151-19 et R 151-43 du code de l'urbanisme
- Sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique définis par l'article R151-43 du code de l'urbanisme : pelouses et garrigues
- Sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique définis par l'article R151-43 du code de l'urbanisme : Le Verdon
- Sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique définis par l'article R151-43 du code de l'urbanisme : Zones humides
- Terrains cultivés et espaces non bâtis à protéger
- **4** — Emplacement réservé pour ouvrage public, voirie, installation d'intérêt général ou espace vert
- Emprises maximales des constructions
- Secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) - Cf Document 3 du PLU
- Cheminement piéton à maintenir ou à créer